

Séance du : 14 septembre 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/09/189

Dates Convocations 08/09/2026	Le quatorze Septembre Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.
Date Affichage 08/09/2026	<u>PRESENTS 25</u> : Patrice BERNARD, Vincent ROIRAND, Bernard NOURY, Jacqueline TURBE, Mathieu RIOU, Camille DECONINCK, Nathalie BARBOTIN, Corinne ROUET, Yannick RIVALIN, Fabien DULON, Sébastien GAUTIER, Leslie DOUX, Manon PLESSIS, Christine LE BRIS, Marika ANDRÉ, Louis DUPONT, Maryline SAUVADET, Joanna BURGAUD, Eddy LAURENT, Christophe DUPONT, Benjamin RATOUIT, Alain MOUSNIER, Gaëlle CHAPUT, Laure BARAULT, Valérie VOISIN
Nombre de Conseillers :	<u>PROCURATIONS 01</u> : Virginie GIRARD à Corinne ROUET
- en exercice 27	<u>ABSENTS 01</u> : Cyril TARAUD
- présents 25	<u>SECRETAIRE</u> : Manon PLESSIS
- procuration 01	
- absents 01	

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ISLAISE DE DANSE TWIRLING

Rapporteur : Camille DECONINCK

Il est proposé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 400€ pour l'année 2026.

Cette subvention a pour objet d'aider les membres de l'association à se rendre à la Finale Nationale N1 à Tremblay en France (13 participants) le 13 et 14 juin 2026, à la Finale Nationale N3 le 20 et 21 juin 2026 à St-Dié les Vosges (15 participants) ainsi qu'au Championnat du Monde organisé à Paris du 5 au 9 août (2 athlètes).

Le coût total des déplacements se monte à 7 840€. Le club prend à sa charge 4 050€, la Fédération 1 000€.

Consciente de la nécessité de diversifier ses sources de financement, l'association Islaise de Danse Twirling est parvenu à trouver des mécènes à hauteur de 710€.

Au vu des résultats obtenus lors de l'ensemble de ces compétitions, notamment Le championnat du monde organisé en 9 août 2026, et de l'engagement bénévole des familles et du club,

Le Conseil municipal à l'unanimité (26 POUR) :

- ♦ **ACCORDE** à ce titre une subvention exceptionnelle de 1 400€ à l'Association Islaise de Danse Twirling.

- ♦ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'Ile d'Yeu, le 16 septembre 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le maire,
M. Patrice BERNARD

The logo consists of the lowercase letters 'i' and 'p' in a teal color. The 'i' is positioned to the left of the 'p', and they are both rendered in a simple, sans-serif font.

Patrice BERNARD
Maire de l'Ile d'Yeu
16 sept. 2026